

Yanick Vlasak est associé et membre du groupe Droit des affaires et du groupe spécialisé Restructuration, insolvabilité et droit bancaire. Il est également l'un des deux associés responsables du développement des affaires pour le secteur Litige du cabinet.

Il axe principalement sa pratique sur les domaines du litige commercial, du financement, du droit bancaire, de l'insolvabilité et de la restructuration financière des entreprises. Il possède également une expertise en matière de droit de la construction, de conventions et litiges entre actionnaires, ainsi que de mesures de protection d'actifs.

M<sup>e</sup> Vlasak a réalisé divers financements commerciaux, impliquant le financement conventionnel d'actifs (*Asset-Based Lending*), les montages prêt et équité, les plans de financement de concessionnaires de véhicules (*floor plans*), le financement de crédits d'impôt, les crédits-baux et le financement temporaire de fonds de roulement (*DIP financing*). Il a agi pour le compte de la Banque HSBC Canada, la Banque de développement du Canada, Desjardins Capital de risque (Desjardins Entreprises Capital régional et coopératif) avec les fonds Capital croissance PME et Capital régional coopératif Desjardins, les Centres financiers aux entreprises Desjardins, le Fonds régional de solidarité FTQ et plusieurs prêteurs privés. Il a également négocié de multiples conventions entre prêteurs (*interlender agreements*) avec Investissement Québec, le fonds AlterInvest, des contrats d'affacturage avec Century Services, Corporation financière Brome et Finaccès Capital, et divers contrats de financement avec des fabricants et fournisseurs, tels que Western Star Trucks, Freightliner Canada, BMR, Métro Richelieu et Rona.

Il conseille et représente régulièrement les services de comptes spéciaux et de gestion des risques de la Banque HSBC Canada, l'unité d'intervention de la Banque Laurentienne du Canada, ainsi que la direction du redressement et du recouvrement du Mouvement Desjardins au sujet de divers dossiers de restructuration, d'insolvabilité et de recouvrement, nécessitant notamment une connaissance des principes comptables ainsi des aptitudes dans la détection des différentes formes de fraude.

M<sup>e</sup> Vlasak représente régulièrement des syndicats et des créanciers dans le cadre de divers dossiers de faillite et de propositions. Il a également dirigé et orchestré, avec succès, plusieurs réorganisations financières impliquant notamment des problématiques juridictionnelles provinciales, nationales et internationales avec des actifs et des créanciers situés dans d'autres provinces canadiennes, aux États-Unis, au Mexique, en Chine, ainsi que dans divers pays d'Europe.

Il a également représenté différents groupes d'investisseurs dans le cadre de poursuites civiles, de procédures de faillite, ainsi que de plaintes administratives et pénales à l'encontre de conseillers financiers, de courtiers et d'émetteurs utilisant diverses formes de montages financiers frauduleux.

M<sup>e</sup> Vlasak a également représenté, avec succès, diverses parties impliquées dans des litiges découlant de grands projets de construction institutionnels et commerciaux, notamment sur les chantiers du Centre de recherche clinique du CHUS, de l'ambassade des États-Unis à Ottawa, et des centres de tri de matières résiduelles situées à Laval, Boston et Philadelphie.

Il a conseillé et représenté avec succès divers manufacturiers exportateurs dans le cadre de poursuites en injonction et dommages, incluant l'obtention d'ordonnance *Anton Piller*, résultant de concurrence déloyale, de contrefaçon ou de violation de propriété intellectuelle d'envergure nationale et internationale.

Finalement, il a représenté des contribuables dans le cadre de vérifications fiscales, instauré des mesures de protection d'actifs et résolu divers litiges successoraux impliquant notamment des problématiques juridictionnelles internationales entre le Canada, les États-Unis, les Bermudes, la Suisse et les Îles Vierges britanniques.

Avec son expertise dans les domaines du financement, de l'insolvabilité et des sûretés, de même que son expérience et son approche multidisciplinaire, M<sup>e</sup> Vlasak offre à sa clientèle d'affaires des connaissances approfondies pour l'assister dans la résolution efficace de litiges financiers ou commerciaux complexes. Il est reconnu comme un conseiller juridique talentueux et un stratège pragmatique. Il concentre naturellement ses efforts et son énergie à la résolution de conflits afin d'obtenir des résultats concrets le plus rapidement possible, au bénéfice de ses clients.

Il a également démontré son habileté à mandater, coordonner et travailler en conjonction avec d'autres procureurs agissant simultanément dans différentes juridictions afin de parfaire des sûretés, réaliser efficacement des actifs ou diriger la résolution de litiges multi-juridictionnels.

M<sup>e</sup> Vlasak a fait ses études supérieures à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke en 1995, et fut admis au Barreau du Québec en 1996.

Il a entamé sa carrière à titre de chercheur à la Cour d'appel du Québec pour le compte de l'honorable Michel Proulx J.C.A. en 1996-1997 et a participé à la rédaction initiale de sa monographie intitulée *Ethics and Canadian Criminal Law*.

Il est membre des sections Droit de la faillite, de l'insolvabilité et de la restructuration ainsi que Droit de la construction, division Québec, de l'Association du Barreau canadien depuis 1999.

M<sup>e</sup> Vlasak a enseigné le droit des affaires à la Faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke ainsi qu'au Centre de formation de Cascades dans le cadre du programme de MBA destiné aux cadres en exercice.

Il fut invité, à diverses occasions, à agir à titre de magistrat dans le cadre du programme de procès simulés, ainsi que du Séminaire sur les techniques de plaidoiries dispensé à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke.

Finalement, il fut l'un des candidats mis en nomination pour la reconnaissance d'étoile montante de la profession juridique au Canada dans le cadre du concours *Rising Stars: Leading Lawyers Under 40* du



## DISTINCTIONS

- *The Best Lawyers in Canada* dans le domaine du litige commercial et corporatif, depuis 2018
- *The Canadian Legal LEXPERT® Directory* dans le domaine de Restructuration et insolvabilité, 2021
- Prix de L'*International Advisory Experts*, 2021



INTERNATIONAL ADVISORY EXPERTS

AWARDS WINNER

2021

2022  
**LEXPERT** RANKED  
LAWYER

## FORMATION

- LL.B., Université de Sherbrooke, 1995

## CONSEILS ET ASSOCIATIONS

- Membre du conseil d'administration de l'Association du Barreau Canadien (l'ABC-Québec), depuis 2019
- Membre du Sous-comité Éthique, déontologie et responsabilité professionnelle de l'Association du Barreau Canadien (l'ABC-National), 2018-2020
- Membre de l'Institut de Médiation et d'Arbitrage du Québec (IMAQ), depuis 2018
- Membre de l'Institut de médiation et d'Arbitrage du Canada (IMAC), depuis 2018
- Membre accrédité comme arbitre, médiateur et négociateur par le *Mediation and Conciliation Network* (MCN) affilié à la *Federation of Integrated Conflict Management* (FICM), depuis 2018
- Membre du Sous-comité des Affaires judiciaires de l'Association du Barreau canadien, depuis 2020

## SPÉCIALITÉS

- Médiateur accrédité